

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MAI 2023 à 19h00**  
Convocation du 25/04/2023

**Président :** Armelle PONCET

**Secrétaire de séance :** Marie-Claire VIRIEUX

**Présents :** Armelle PONCET, Marie-Claire VIRIEUX, Dominique GIRARD, Philippe VARIN, Isabelle JOREAU, Olivier CHARRIER, Yvonne FREMONT, Magalie MARTIN, Anne MAYER et Frédéric BRUERE.

**Absents :** Christophe GAINON, Mireille FOURMOND et Vincenzo AGRELO.

**Bon pour pouvoir :** Vincenzo AGRELO à Armelle PONCET.

---

**Ordre du jour :**

- Illuminations de Noël,
- Photocopieurs mairie et école– proposition commerciale,
- Restaurant scolaire
- Questions diverses.

Après approbation du compte-rendu de la dernière séance, le conseil municipal a étudié les sujets suivants :

**ILLUMINATIONS DE NOËL**

Madame Isabelle JOREAU, conseillère municipale présente le devis de location d'illuminations de Noël prévu pour une période de trois ans.

Six motifs sont proposés pour une valeur d'environ 1.500,00 € par an.

Le conseil municipal demande qu'il soit revu à la baisse.

**ACHAT DE FLEURS**

Madame Isabelle JOREAU informe le conseil municipal que les fleurs vivaces ont été achetées pour cette année.

Une deuxième livraison est prévue le lundi 15 mai.

**DCM 2023-22 PHOTOCOPIEURS MAIRIE ET ECOLE**

Madame le Maire informe le conseil municipal que le contrat du photocopieur de la mairie arrive à terme. La société DBR, notre fournisseur actuel nous a transmis une proposition commerciale regroupant la location du photocopieur de la mairie et celui de l'école afin de minimiser les coûts annuels.

Ayant entendu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la proposition commerciale de la société DBR.

**DCM 2023-23 RESTAURANT SCOLAIRE**

Madame Marie-Claire VIRIEUX, deuxième adjointe, informe le conseil municipal que la société SODEXO qui livre actuellement les repas à la cantine dénonce son contrat et qu'il faut trouver un nouveau fournisseur pour la rentrée de septembre 2023.

Deux possibilités s'offrent à la commune :

- La cuisine de Varennes sur Loire qui dépend de la commune,
- La société de restauration Restoria.

Madame le Maire précise qu'en plus du prix des repas facturés par la commune de Varennes sur Loire, il faudrait ajouter des frais de transport, de matériel et de frais du personnel. Le prix du repas serait beaucoup plus élevé que ce que va nous facturer la société Restoria et trop élevé pour les parents.

Ayant entendu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DECIDE à 1 abstention et 10 voix pour des membres présents, d'accepter la proposition commerciale de la société Restoria à partir de septembre 2023.

### QUESTIONS DIVERSES

#### ELECTIONS DES DELEGUES ET SUPPLEANTS DES ELECTIONS SENATORIALES

Madame le maire informe le conseil municipal que les élections sénatoriales se dérouleront le dimanche 24 septembre à Angers et qu'il y a lieu d'élire les trois délégués et trois suppléants de la Commune.

Ces élections doivent impérativement être réalisées vendredi 9 juin dans toutes les communes de Maine-et-Loire.

#### REPAS DES AINES

Madame le Maire propose de faire le repas des aînés dimanche 15 octobre 2023 à la salle culturelle et de loisirs si un traiteur est disponible.

Des devis vont être demandés.

#### MARCHE DES PRODUCTEURS

Madame le Maire rappelle qu'il se déroulera le vendredi 26 mai e 18 à 21 heures sur le parking à côté de la salle culturelle et de loisirs.

#### CIMETIERE

Une réunion de commission aura lieu lundi 15 mai à 14 heures pour recenser les emplacements des concessions sans monument afin de remettre le plan de cimetière à jour.

#### URBANISME

Une réunion d'urbanisme dans le cadre des réalisations de conformité est fixée lundi 22 mai à 10 heures.

Les administrés concernés recevront un courrier afin de les informer.

#### PLAN DE SAUVEGARDE

Madame le Maire informe le conseil municipal que deux exercices relatifs au plan de sauvegarde « les risques de gestion » auront lieux en mairie sur internet les 8 et 19 juin.

Elle invite tous les conseillers à participer à ces sessions afin de se mettre en situation de crise.

PERMANENCES DE LA SALLE CULTURELLE ET D ELOISIRS

Un point est fait sur les prochaines locations.

Monsieur Dominique GIRARD informe le conseil municipal que la commission de sécurité est passée à la salle culturelle et de loisirs mardi 2 mai. Il demande qu'un point soit effectué avec l'ensemble du conseil municipal, puisqu'ils effectuent les permanences de cette salle, afin de revoir les consignes de sécurité.

Le contrat de location va être modifié afin de porter à la connaissance les consignes de sécurité aux loueurs.

La séance est levée à 20h37. La prochaine réunion est prévue vendredi 9 juin 2023 à 19 heures.

Le Maire



Remarque :

Le secrétaire de séance



Compte-rendu approuvé par le conseil municipal le : 9/06/ 2023

Mise en ligne le : 12/06/ 2023

